

# Covid-19 : des grandes villes de France sous couvre-feu dès samedi !

Jonas OSSOMBEY  
Libreville/Gabon

Un couvre-feu sera instauré dans plusieurs grandes villes de France dès samedi prochain à 0 heure. C'est l'annonce faite hier par le président Emmanuel Macron au cours d'une interview qu'il a accordée à la télévision française. Une réponse à la deuxième vague de malades du Covid-19 qui touche la France et certains pays occidentaux. Ledit couvre-feu devra s'appliquer de 21h à 6h du matin pendant une quarantaine de jours. Dans cette optique, le gouvernement français a rétabli hier dans la journée par décret l'état d'urgence sanitaire à partir du samedi 17 octobre à 0 heure sur l'ensemble du territoire national, en raison de l'aggravation de l'épidémie de Covid-19. Cette décision est intervenue juste avant la prise de parole à 20H00 du numéro un français à ses compatriotes, qui a annoncé des couvre-feux dans les grandes villes de France où l'épidémie connaît un emballement exponentiel, même s'il n'atteint pas les chiffres alarmants de la période d'avril, mai et juin derniers. Ces couvre-feux un "confinement nocturne", comme le qualifient certains, sera imposé de 21H00 (19H00 GMT) à 06H00 (04H00 GMT) dans les zones les plus touchées comme Paris et sa banlieue, Lyon, Montpellier, Lille, Toulouse et Aix-Marseille. L'état d'urgence sanitaire, qui avait été levé le 10 juillet, offre un cadre juridique permettant d'encadrer certaines restrictions allant jusqu'au confinement. En outre, l'aggravation de l'épidémie, qualifiée de "catastrophe sanitaire", "justifie que l'état d'urgence sanitaire soit déclaré afin que les mesures strictement proportionnées aux risques sanitaires encourus puissent être prises", a indiqué le compte-rendu du Conseil des ministres d'hier. S'il a assuré que des mesures d'accompagnement devraient être prises pour accompagner les opérateurs économiques de la "nuit", Emmanuel Macron a insisté face aux deux journalistes sur l'obligation de cette mesure pour endiguer la propagation d'un virus dont les chiffres sont repartis à la hausse du fait du non-respect des mesures barrières par certains Français résidant dans les villes citées. Tout comme il a ajouté que des amendes seront appliquées à l'endroit des contrevenants et que surtout le respect dudit couvre-feu d'une quarantaine de jours sera assuré par les forces de l'ordre, autrement dit police, gendarmerie et forces de défense. Ces amendes devront être de l'ordre de 130 euros, sinon plus, pour tout contrevenant.



Le président Emmanuel Macron était face aux journalistes hier.

## PETITES ANNONCES

### IMMOBILIER

18327 — Vd.ter1 de 3HA morcelable 500m2 à 1.500.000 doc cession à nkok 062625529

### EMPLOI DEMANDE

18959 — Jeune Fille Gab. cher empl laver-repasser. tél: 065 17 48 93

18921 — Dame équato-guinéenne cher empl ménagère 1/2jrnée. Tél: 074 39 16 68

18922 — Dame Gab cher empl ménagère 1/2jrnée. Tél: 074 26 36 72/074 58 22 42

18923 — Hom. béni. cuis/resto cherche emploi. Tél: 060 07 85 76

18926 — Peintre en bâtiment cherche emploi. 062 43 63 54

18929 — Dame Santoméenne sach. faire cuis. afriq cher empl ménagère chez part. 062 18 62 37/077 13 62 04

18932 — Jeune Dame cher empl ménagère-nounou logée&nourrie. 066 46 76 59

18933 — Jeune Dame cher empl ménagère-nounou logée&nourrie pouvant donner les cours aux enfants. 077 38 20 25

18938 — J.F togolaise cher empl nounou ménagère 1/2jrnée. 074 05 18 05

18943 — J.D Togolaise cherche emploi nounou ou ménagère 1/2jrnée. 060 23 29 55

18950 — J. Fille Gabonaise cherche emploi nounou ou ménagère 1/2jrnée. 074 68 59 07

## AVIS

### GABON TELECOM

La société GABON TELECOM convie son aimable clientèle ayant au moins deux factures impayées au 30 septembre 2020, au titre des prestations Fixe, Internet et Mobile, à bien vouloir régulariser leur situation dans ses Agences Commerciales avant le 19 Octobre 2020. Passé ce délai, GABON TELECOM se réserve le droit de procéder à la résiliation de ses prestations.

Aussi, pour éviter tous déplacements, nous vous invitons à régler vos factures via Mobicash. Recharger votre compte dans le point de recharge agréé le plus proche de chez vous.

GABON TELECOM remercie sa clientèle de sa bonne compréhension et du respect des termes du présent communiqué. 18841

Cherche un répétiteur pour les matières de 6e et 5e habitant le bas de Gué-Gué ou enseignant à Calasanz ou Montaigne. Laisser un message sur WhatsApp 1 nous vous rappellerons aussitôt. Tel: 062 96 76 23/ 077 41 46 84 18935

## AVIS DE DÉCÈS

### Décès SIMON ESSONO BEKALE



Mme veuve Bekale Viviane et enfants, Messieurs Oyone Meye Julien, Ndong Mba Clément, Obame Atome Janvier, Ndong Bibang Joseph, Eyi Ndong Emmanuel et leurs sœurs, M. et Mme Andome Ayi Nestor, Les familles Richard Nguema Bekale, Bonfils Ondo Bekale, Barthélemy Etoughe Bekale, Dr Toussaint Engongah Beka, Alexandre Obame Bekale, Jean Baptiste Ovolo Ndong,

Alphonse Obiang Ndong, Les clans Yenguin, Yemekak, Odzip, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, beaux-parents, amis et connaissances de Libreville, Oyem, Minvoul, Bitam, Port-Gentil, Pointe Noire, Koula-Moutou, Paris et Nantes, le décès de leur époux, frère, père, oncle, neveu, beau-frère, M. **SIMON ESSONO BEKALE**, pionnier des managers hôteliers gabonais, ancien Intendant du Palais Présidentiel, DGA des hôtels Okoumé Palace, Dowé, Rapontchombo, ancien DG hôtel Mvet Palace, ancien Conseiller Spécial du Président de la République, survenu le 07/10/2020 à la Polyclinique El-Rapha de Lbv des suites d'une longue maladie. Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. 18824



Les clans Avondo AVANDJI ET AGALIKAWA, LES FAMILLES DES FEUS DOUANA, REMANDA EUGÈNE, SOWA ,NKOGO ANTOINETTE ET ENFANTS ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances de LIBREVILLE, PORT -GENTIL, LAMBARENE ainsi que les villages AMENGOUNGANI, AMBIA, ET ASCHOUKA le décès de leur petite-fille, mère, fille et sœur **REMANDA OKOUEDJAMBA VICTORINE (DJAMBIYA)**, SURVENU LE 10/10/2020 à Port-Gentil des suites d'une maladie. Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur 18925



Les familles OKOUNDOU Anselme, NTABA OSSOUE, OBORI OKOUMBOU, OMBANDA, OKOUMBA Raphaël, AKEYI Jean-Marie, LONDO MVOU, LIKASSA Gilbert, BANDAH Alphonse, NGAYIS OTOUNGA Delmond, veuve Jeannette KELENGUE-MVOU, les enfants Dieudonné MAGANGA MVOU, Odette MVOU, Aymée Rachel MVOU, Irene MVOU, Anicet MVOU, Magloire

NGARI MVOU, Severin MVOU, Jonas Prosper LOLA MVOU, Martial MVOU ont la profonde douleur et le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Mbouga-Adouma, Mounana, Moanda, Franceville, Andjogo, Lastourville, Koula-Moutou et Libreville, le décès survenu le 12 octobre 2020 à Moanda de leur fils, oncle, neveu, frère et père, **Georges MVOU** des suites d'une longue maladie. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement



Mme NTSIYI OKOGHO Rosine Viviane épouse ODOUNGA et enfants : ODOUNGA Rosis Junior, LEWOB ODOUNGA Mervie, ODOUNGA Maxime, NTSIYI ODOUNGA Chiara Adia ont l'immense douleur d'annoncer aux parents, amis, connaissances et à toute la communauté golfique du Gabon, le décès de leur époux et père **ODOUNGA OKEVAYI Longin Rosès**, survenu le dimanche 11 Octobre 2020 au CHU d'Owendo. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement. 18930



Les clans Essissis, Ngué, Ebifil, Essivé, Ngamou, Essanang et alliés informent parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur fille, petite-fille et arrière petite-fille **BENGONE EKOMI Victoria «Vicky»**, décédée à Lambaréné le 07 Octobre 2020 est arrêté comme suit :

Vendredi 16 octobre 2020 en après-midi : Arrivée du corps de Lambaréné et exposition au domicile familial non loin de la Mairie du 5eme Arrondissement de Libreville ; Samedi 17 octobre 2020 : à 10h, levée du corps et inhumation au cimetière de Mindoubé. 18934



Vous nous avez exprimé votre amour, Vous avez sacrifié de votre temps pour être auprès de nous, Vous avez prouvé que nous sommes une famille.

Nous les enfants, petits-enfants, arrière petits-enfants, neveux, nièces de JAFFRES OMBEMBE Raymond Charles, Les descendants de OMBEMBE Berthéol, OGOULA Menard,

NTCHORERET Gabriel, Les familles INGUEZA, BERRE, SOUNO, POYAYI, DAMAS-ALEKA, BLAMPAIN, AKANDA NDIKO Les clans AGUEKAZA, ADONI, AGUESSONO, BOBOUDJA, ANINWO et ASSIGA

Vous remercions pour tout lors du décès de Mme **AGNOURET Charlotte veuve JAFFRES**. Que Dieu vous bénisse. 18936



Les clans : Yinking, Essoke, Essinzock, Atamekek, Essakora, Bekue, Yingole, Essameyaga, Essibekang, Essississen Ovan ;

Les familles de Feu NTOUTOUME OBIANG Albert Josue et alliés ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur fille, soeur, nièce et cousine **OVAH Véronique Gaëlle**, survenu le 06/10/2020 à Libreville des suites d'une maladie.

Programme des obsèques : - Vendredi 16/10/2020 à 15h, sortie du corps et exposition au domicile familial sis à Akébé-ville, carrefour Hassan, derrière la maison du PDG. - Samedi 17/10/2020 à 11h, inhumation au cimetière ADZEBE à Tsibetsos. 18937



La famille de feu M. MOUTSINGA BIDOUMA JEAN FRANÇOIS ET FEUE MANDJARI CÉCILE EPSE MOUTSINGA ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère aîné, père et grand-père M. **Serge Placide MAYANDJI**, survenu ce 11 octobre 2020 dans la ville d'Atlanta aux USA.

Le programme des obsèques fera l'objet d'une communication ultérieure. 18949